



Maitre d'ouvrage

Commune de CHAVAGNES-EN-PAILLERS

Quartier d'habitation
"LES FIGUIERS"

PERMIS D'AMENAGER

MODIFICATIF 2

PA4 a

PLAN DE COMPOSITION

JANVIER 2024

1/500e

VOIX MIXTES

S.A.S.U. VOIX MIXTES
Urbanisme et Paysage
10 rue de la République
44400 Nantes
Tél : 02 51 20 30 39
E-mail : voixmixtes@voixmixtes.fr

SIAE

Bureau d'Etudes V.R.D.
13 rue des Dames
44400 Nantes
Tél : 02 51 20 30 39
E-mail : siae@voixmixtes.fr

LE LANN

10 rue de la République
44400 Nantes
Tél : 02 51 20 30 39
E-mail : lelann@voixmixtes.fr

GMI

Bureau d'Etudes V.R.D.
13 rue des Dames
44400 Nantes
Tél : 02 51 20 30 39
E-mail : gmi@voixmixtes.fr

Elise

Bureau d'Etudes V.R.D.
13 rue des Dames
44400 Nantes
Tél : 02 51 20 30 39
E-mail : elise@voixmixtes.fr

urbanisme & paysage

PERIMETRE DU PERMIS D'AMENAGER

REGLES D'IMPLANTATION

Zones dévolues sur chaque lot à l'implantation de la construction principale (garage compris). En dehors de ces zones, seule la construction d'une annexe de type cabane de jardin, est autorisée.

Implantation obligatoire en limite séparative (possible sur toute la longueur de la limite où l'implantation obligatoire est positionnée).

Stationnement privatif non clos (5,00m x 6,00m) emplacement dévolu.

Stationnement privatif non clos (7,00m x 7,00m) pour les lots 1 39-1 40-2 46 emplacement dévolu.

Sens de faillage de la construction principale.

Logement groupé - ILOT A.

Logement groupé - ILOT B.

REVELLEMENTS ET MOBILIERS

Enrobé noir.

Revêtement poreux : Stationnements visiteurs (pavés joints en herbe).

Béton balayé.

Mélange terre/pierre en herbe.

Borne amovible.

Emplacement pour conteneur récupération.

Potelets.

Transformateur (5,00 x 6,00 m).

Reserve enterrée (30 m²).

Chasse roue.

VEGETATION

Végétation existante préservée.

Arbre conservé.

Massif arbustes et vivaces.

Haie mixte.

Arbre de moyen développement (Frêne d'Amérique, Merisier commun, Ronce d'Ornement, Erable).

Surface enherbée.

Haie bocagère.

PLAN ECLAIRAGE

Mât d'éclairage.

NOTA : TOUTES LES SURFACES ET LIMITES SONT DONNEES A TITRE INDICATIF ELLES SERONT DEFINITIVES LORS DU BORNAGE DES LOTS

R terrains réservés